



Les Rencontres de Natureparif

« Concertation et participation des locataires pour l'aménagement des espaces verts »

Vendredi 27 mai 2011

Quelques données 3F

BAILLEUR SOCIAL

➔ Patrimoine Ile-de-France

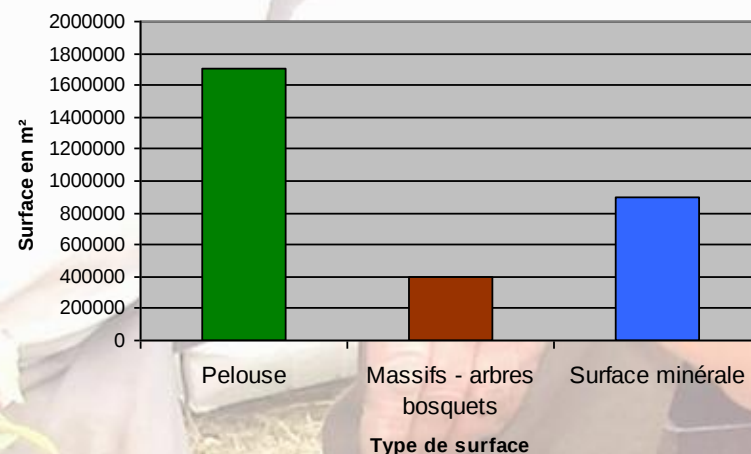
- 723 résidences
- Nombre de logements : 135 200
- Surface espaces extérieurs : 415 ha
- Ratio espaces extérieurs/logt : 31 m²
- Patrimoine arboré : 30 000 sujets

➔ Investissement annuel

- 10 % du budget Maintenance consacré à l'ECV

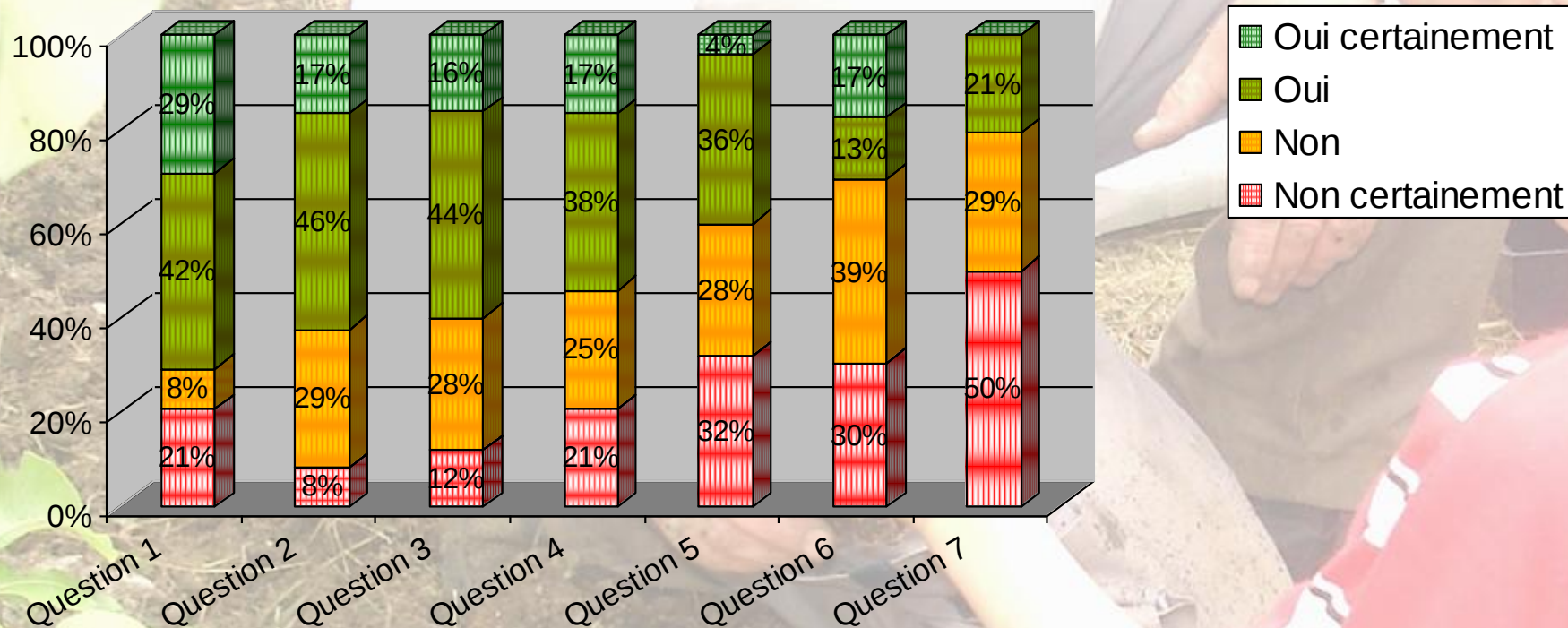
➔ Contrat d'entretien

- 57 contrats sur l'Ile-de-France



Répartition des surfaces

Les espaces extérieurs sont généralement perçus par l'habitant et le locataire comme ...



Question 1: Un espace de parking

Question 2 : Un espace favorisant le lien social

Question 3 : Un espace de passage

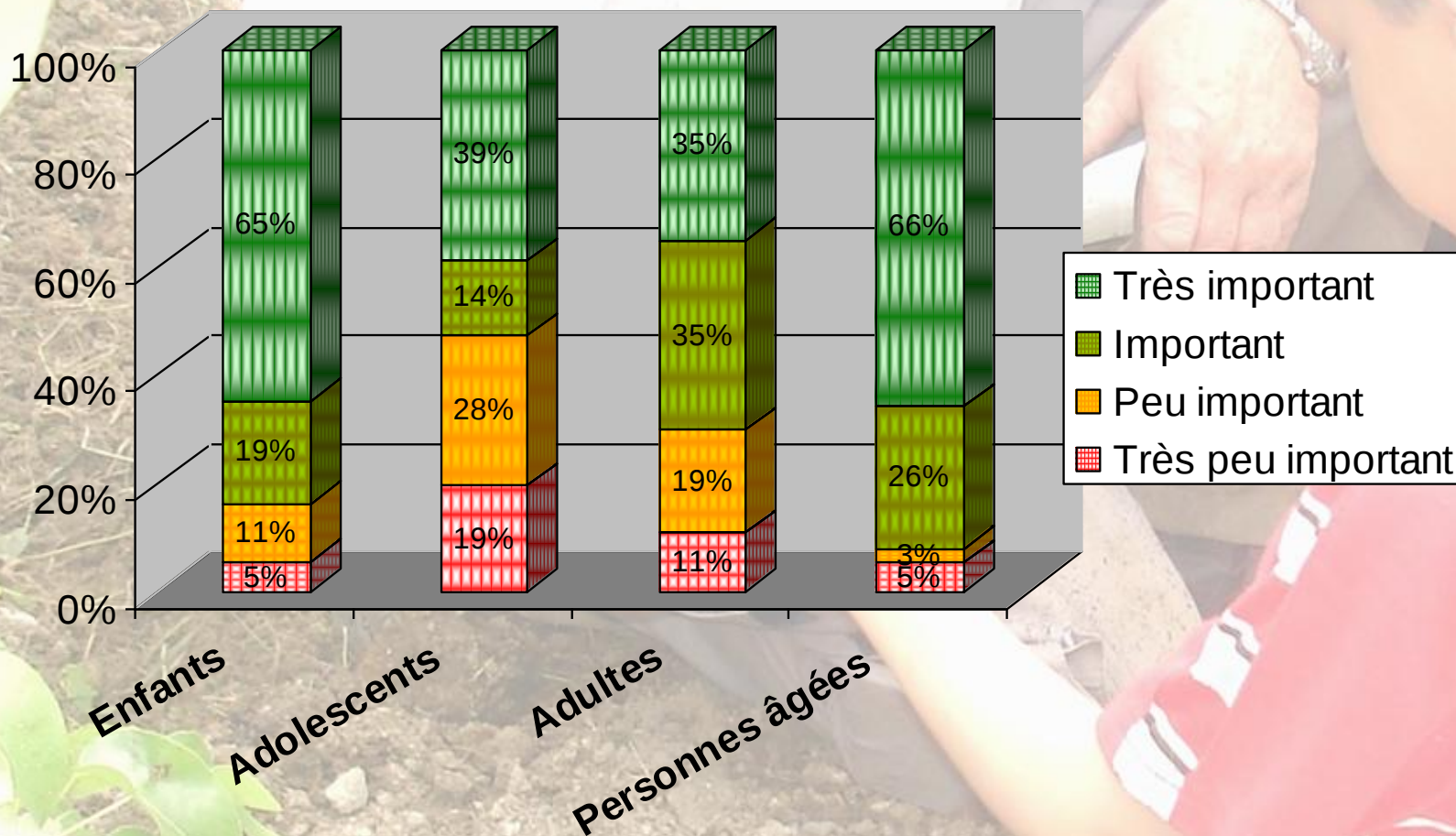
Question 4 : Un espace pas propre

Question 5 : Un espace potentiel de conflit

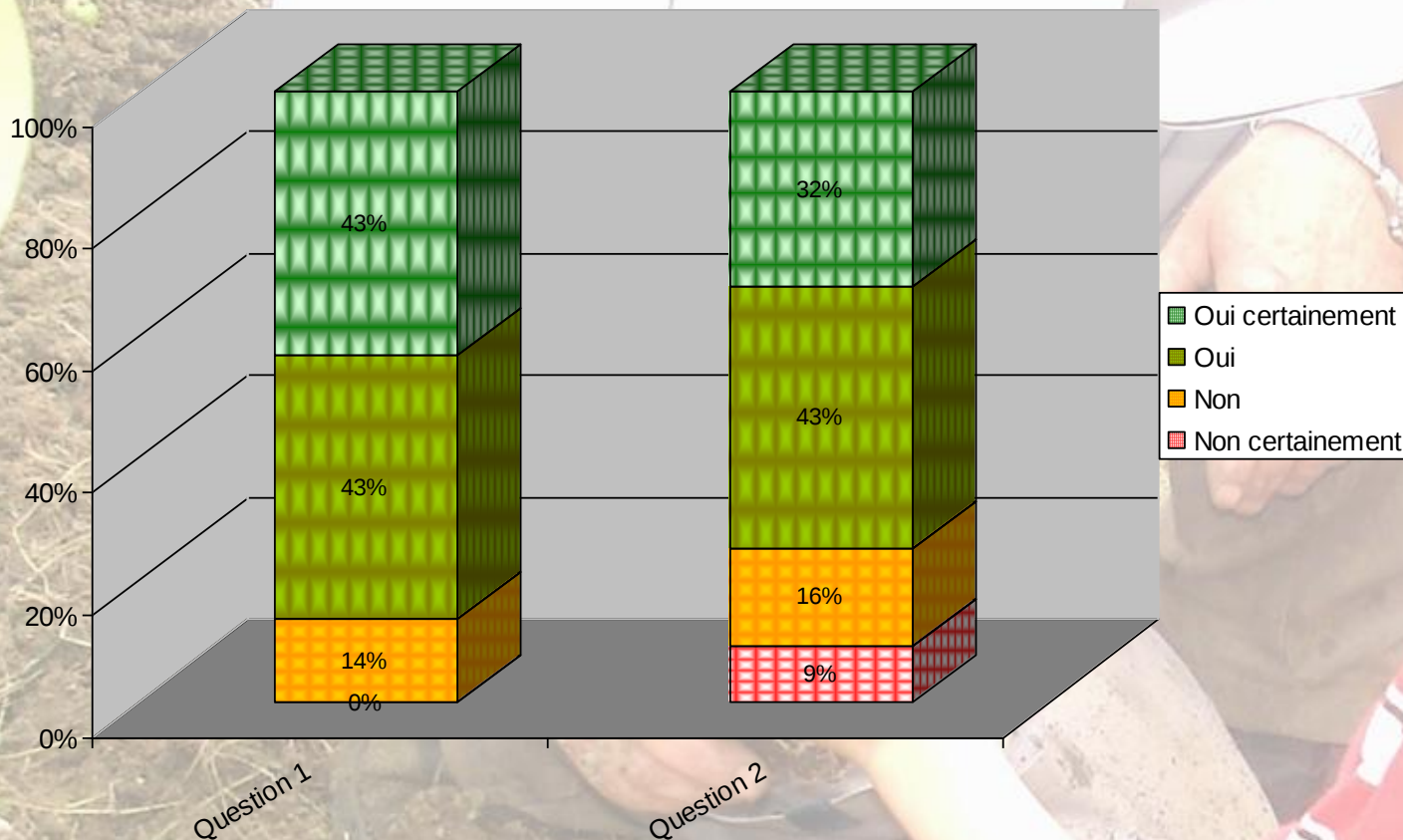
Question 6 : Un espace où l'on peut se reposer

Question 7 : Une pièce de plus pour son logement

Les espaces extérieurs sont importants aujourd'hui pour ...



Vous estimez que ...



Question 1 : Les espaces extérieurs sont un espace de convivialité et de rencontres

Question 2 : Les enfants sont le meilleur vecteur pour permettre une évolution du comportement des habitants

En résumé, on constate

1. Un retard d'usage sauf en tant que parking
2. L'importance de cet espace pour les enfants et les personnes âgées
3. C'est aussi un lieu favorisant le lien social

L'opération « 25 ECV » a donc visé
à construire en commun avec les locataires
les projets afin d'accroître :

1. les usages « durables »
2. les liens sociaux
3. les relations intergénérationnelles

La création de 5 lots

Lot A	Résidence Rue	Architecte Claude Tautel
Lot B	Résidence Ilot	Architecte Jean-Patrick Fortin
Lot C	Résidence Quartier	Architecte AXP Urbicus
Lot D	Résidence Dalles	Architecte AXP Urbicus
Lot E	Résidence « Environnement particulier »	Architecte Arc Ame

Construire avec les locataires passait par la collaboration d'un sociologue au sein des équipes d'Architectes :

- Madame Anne-Véronique Blin
- Madame Léna Bouzemberg
- Monsieur Charles Bouzols



LONGJUMEAU



« VILLA SAINT-MARTIN »



Longjumeau « Villa Saint-Martin »

- Une réception en avril 2011 ;
- Lauréat du prix E.A.E. 2011.,
catégorie « Réfléchir autrement »



LAUREATS 2011

Le projet:

Résidence Villa Saint-Martin à Longjumeau,
a été déclaré lauréat de l'appel à candidatures « Essonne
Aménagement Exemplaire » 2011 par un jury composé des
partenaires de la démarche le 25 Janvier 2011.

Fait à EVRY, le 23 Mai 2011

220 logements

117 m² d'espace vert/logt

Un sociologue pour :

- Collaborer à la définition du contenu
- Dialoguer avec les locataires en phase chantier
- Faciliter la mise en place de structures relais (Amicales, Associations, etc.)



Pour un sociologue, s'imprégner du site, c'est ...

- Y aller en train ou en bus
- Dormir à proximité
- Etre sur site tôt et tard le soir



En somme, c'est comprendre la vie sociale du quartier et de la résidence

Pour un sociologue, se concerter c'est avoir des entretiens avec :

- Les locataires
 - 40 entretiens longs (1h30) ont été réalisés au domicile des locataires ;
→ Restitution publique avec l'esquisse
 - De nombreux échanges ont aussi eu lieu avec les jeunes et les enfants de façon informelle dans les espaces publics
 - Puis des ateliers ont eu lieu portant sur :
 - Les déchets ;
 - La voirie, le stationnement ;
 - La limite de propriété, le contrôle d'accès ;
 - Le concept jardin et convivialité.
→ Restitution publique du projet final avant DCE
 - Lancement du chantier
→ Mise en place d'une gazette et de comités de suivi

Pour un sociologue, se concerter c'est avoir des entretiens avec :

- Les collectivités locales
 - La Ville de Longjumeau : les Elus, les Services techniques, les Services sociaux ;
 - Les éducateurs de préventions et l'association de la maison de Robinson.
- Le bailleur 3F
 - Le directeur départemental, le responsable habitat, le chef de secteur et les gardiens
 - La direction technique groupe



Le développement durable a consisté à :

- Réorganiser la vie en résidence ;
- Favoriser le lien social ;
- Mettre en place une gestion alternative de l'eau ;
- Agir en faveur de la biodiversité ;
- Intervenir mais économiser.

